

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC
SÉANCE DU 6 DECEMBRE 2025**

Nombre de conseillers	15	Date de convocation	01/12/2025
En exercice	14	Date de la séance	06/12/2025
Présents	11	Heure de la séance	9H30
Votants	12	Lieu de la séance	Salle du conseil municipal
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal	X		
GISTAIN Marie-Angèle		X	MAUBERT-SBILE Karine
CANO-DUMONT Geneviève		X	
CATALOGNA Magali	X		
CASTREC Yves	X		
GUERIN Evelyne		X	CASTREC Yves
HAGUENIN Mélanie	X		
HAUCHARD Béatrice		X	
LENE Luc		X	BEC Dominique
LEON Frédéric	X		
REBEL Cyril	X		

Madame Magali CATALOGNA est désignée secrétaire de séance.

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE DELIBERATION

N° 2025/32-0612 A DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Monsieur le Maire informe que le programme de réhabilitation du groupe scolaire fait partie du périmètre du dispositif Villages d'Avenir.

Il propose de représenter le dossier au titre de l'année 2026 pour les tranches à venir réhabilitant les bâtiments existants et créant une cour élémentaire répondant aux adaptations climatiques.

La première phase de travaux est en cours.

Avant l'engagement de tous travaux relatif aux deux tranches fermes et la tranche optionnelle, monsieur le Maire propose de soumettre une demande de dotation d'équipement des territoires ruraux au titre de l'année 2026. Ces tranches représente un investissement de 1 125 556,72 € hors taxes.

L'aide pourrait être de 35 % du coût hors taxes des travaux, plafonnés à 1 200 000,00 €

DEPENSES	MONTANT HT	MONTANT TTC
Réhabilitation restaurant scolaire-classes élémentaires + création sanitaires extérieurs	550 780,28 €	660 936,34 €
Réalisation cour élémentaire et abords aménagement extérieur du groupe scolaire	302 650,89 €	363 181,07 €

Réhabilitation logement de fonction et locaux école élémentaire accolés pour création accueil de loisirs périscolaire -salle des enseignants - bureau direction du groupe scolaire	319 343,20 €	383 211,84 €
TOTAL	1 172 774,38 €	1 407 329,25 €

FINANCEURS	MONTANT TTC
ETAT (DETR)	410 471,00 €
COMMUNE	591 952,82 €
DEPARTEMENT (CAE)	201 025,00 €
FONDS VERT (rénovation énergétique)	203 880,43 €
TOTAL	1 407 329,25 €

DÉCISION :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, :

- APPROUVE la demande de dotation d'équipement des territoires ruraux au titre de l'année 2026 auprès des services de l'État ;
- AUTORISE monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à cette demande de dotation.

VOTE : CONTRE 0

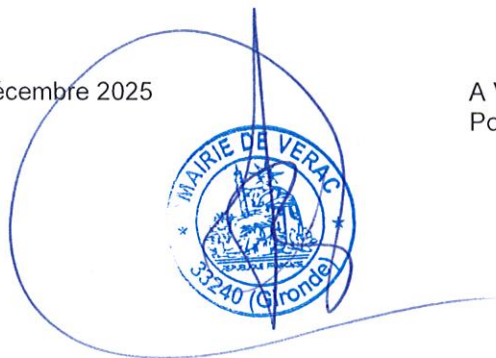
ABSTENTION 0

POUR 12

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré le 6 Décembre 2025
Le Maire,
Dominique BEC



A Vérac, le 5 janvier 2026
Pour copie conforme,

Magali CATALOGNA
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 06/01/2026

Reçu en préfecture le 06/01/2026

Publié le



ID : 033-213305428-20251206-2025320612A-DE